

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00456

Numéro SIREN : 812 536 910

Nom ou dénomination : A2M

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2020 sous le numéro de dépôt 3862

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3862

Déposant :

Nom/dénomination : A2M

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 812 536 910

N° gestion : 2015 B 00456



Désignation de l'entreprise : A2M										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																																																	
Adresse de l'entreprise 2 ROUTE DE CHATILLON										25870 CHATILLON-LE-DUC										Durée de l'exercice précédent* 12																																							
Numéro SIRET* 81253691000019										Néant																																																	
										Exercice N clos le 31122019										N-1 31122018																																							
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																	
Frais d'établissement *										AB										AC																																							
Frais de développement *										CX										CQ																																							
Concessions, brevets et droits similaires										AF										AG																																							
Fonds commercial (1)										AH										AI																																							
Autres immobilisations incorporelles										AJ										AK																																							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL										AM																																							
Terrains										AN										AO																																							
Constructions										AP										AQ																																							
Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR										AS										46 257 38 179 8 078 14 100																													
Autres immobilisations corporelles										AT										AU										53 688 23 512 30 176 36 263																													
Immobilisations en cours										AV										AW																																							
Avances et acomptes										AX										AY																																							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS										CT																																							
Autres participations										CU										CV																																							
Créances rattachées à des participations										BB										BC																																							
Autres titres immobilisés										BD										BE																																							
Prêts										BF										BG																																							
Autres immobilisations financières*										BH										BI																																							
TOTAL (II)										BJ										99 945										BK										61 691 38 254 50 362																			
Matières premières, approvisionnements										BL										5 485										BM										5 485 10 071																			
En cours de production de biens										BN										BO																																							
En cours de production de services										BP										BQ																																							
Produits intermédiaires et finis										BR										BS																																							
Marchandises										BT										BU																																							
Avances et acomptes versés sur commandes										BV										BW																																							
Clients et comptes rattachés (3)*										BX										7 180										BY										7 180 7 170																			
Autres créances (3)										BZ										18 802										CA										18 802 13 294																			
Capital souscrit et appelé, non versé										CB										CC																																							
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD										CE																																							
Disponibilités										CF										53 309										CG										53 309 135 107																			
Charges constatées d'avance (3)*										CH										3 447										CI										3 447 4 038																			
TOTAL (III)										CJ										88 224										CK										88 224 169 681																			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																	
Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																	
Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										188 168										IA										61 691 126 477 220 044																			
Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an :										CR									
Clause de réserve de propriété *										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																													

Désignation de l'entreprise : A2M

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15...000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	829	224
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 976	58 606
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	45 305	75 329
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 644	12 644
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 404	58 581
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 110	53 634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 013	19 855
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	81 172	144 715
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	126 477	220 044
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	81 172	144 715
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A2M

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	FD		FE		FF			
			FG	594 992	FH		FI	594 992	639 385
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		594 992	FK		FL	594 992	639 385
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	11 762	18 790
	Autres produits (1) (11)						FQ	12	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	606 766	658 188
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	178 613	195 662
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 586	(1 773)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	172 857	172 203
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 151	6 353
	Salaires et traitements*						FY	157 863	162 825
	Charges sociales (10)						FZ	36 968	37 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	14 872	14 584
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3 333	3 874
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	574 244	590 729
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	32 522	67 459	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 522	67 459	

67 459

Désignation de l'entreprise : A2M		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	391 892
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	391 892
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	391 892
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 937 9 745
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	607 157 659 080
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	579 181 600 474
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	27 976 58 606
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 762 18 790
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	713 669
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
P/ SOLDE SALAIRE NON ENCAISSE		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			391
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



[Signature]

Désignation de l'entreprise : A2M

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	



Désignation de l'entreprise : A2M

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	29 394	QA	8 785	QB		QC	38 179
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	6 943	QE	2 299	QF		QG	9 242
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 482	QM	3 788	QN		QO	14 270
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	46 819	QV	14 872	QW		QX	61 691
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	46 819	ØP	14 872	ØQ		ØR	61 691

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



[Signature]

Désignation de l'entreprise : A2MNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A2MNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	7 180	7 180		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	VM	6 539	6 539		
		VB	5 066	5 066		
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 198	7 198		
	Charges constatées d'avance	VS	3 447	3 447		
	TOTAUX	VT	29 430	29 430	VV	
	RENOUVOIS	VD				
		VE				
		VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
RENOUVOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
			à plus de 1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	37 404	37 404		
		Personnel et comptes rattachés	8C	9 425	9 425		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	16 360	16 360		
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 037	2 037	
			Obligations cautionnées	VX			
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	288	288	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
		Groupe et associés (2)	VI	12 644	12 644		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	3 013	3 013		
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ				
		Produits constatés d'avance	8L				
		TOTAUX	VY	81 172	81 172	VZ	
		(2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
			Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			

(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



[Signature]

A2M

2 ROUTE DE CHATILLON

25870 CHATILLON-LE-DUC

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

REÇU PAR COURRIER
LE 28 JAN. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

MCGI
6 RUE URBAIN LEVERRIER
BP 91311
25000 BESANCON
0381474750



ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Titres immobilisés	3
Créances immobilisées	3
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Produits à recevoir	4
Détail des produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Détail des charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Détail des charges constatées d'avance	7

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 126 477.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 594 992.12 Euros et dégageant un bénéfice de 27 976.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Au regard des difficultés rencontrées depuis le 1er janvier 2020, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'entreprise pour les raisons suivantes :

- la démission du cuisinier a occasionné la fermeture du restaurant pendant les fêtes de Noël avec la problématique de repositionnement de la gamme du restaurant à la réouverture. Restaurant désormais assimilé à une brasserie plutôt que restaurant semi-gastronomique antérieur. Ce changement de gamme a engendré une baisse substantielle de chiffre d'affaires car la typologie brasserie est adaptée pour fonctionner le midi en zone industrielle plutôt que le soir où le chiffre d'affaires n'est plus au rendez-vous.
- la reconstitution de l'équipe cuisine constituée de personnes n'étant pas de la profession et ayant des plannings chargés en raison de leur activité professionnelle laisse entrevoir des difficultés pour maintenir l'activité du restaurant.
- les malfaçons relatives au bâtiment qui font actuellement l'objet d'un litige juridique imposeront une fermeture sur la période subséquente de 6 mois au moins et sont de nature à mettre en péril la pérennité de l'entreprise.
- Enfin la crise sanitaire a imposé des conditions de réouverture en juin 2020 qui ne permettent pas d'être satisfaites et qui décalent la reprise d'activité de ce restaurant.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		1 500		1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 154
Autres créances	6 248
Total	12 401

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FRS-AVOIR A RECEVOIR	
- SCI LA VALENTINE	58
FRS IMMOBIL - AVOIR A RECEVOIR	
- BONFILS GRAY	6 190
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- DIELIX	14
- SAS SROFC FORMATION	240
- SARL PATRICE CARQUILLE	5 900
Total	12 401

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 763
Dettes fiscales et sociales	2 417
Autres dettes	450
Total	6 629

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- LA GRANGE AUX PAINS 12/19	157
- SCI LA VALENTINE	741
- SCI LA VALENTINE	12
- SCI LA VALENTINE	15
- STE	2
- SCI LA VALENTINE	652
- SCI LA VALENTINE	896
- SARL PATRICE CARQUILLE	1 288
CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	1 909
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	251
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	
- CVAE 2019	257
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	
- FRAIS 12/19	37
- ARRETE 4T19	413
Total	6 629

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 447
Total	3 447

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- STOCK PRODUITS D'ENTRETIEN	130		
- JDC SA	164		
- AVIVA	1 881		
- SPRE	17		
- SACEM	130		
- SCI LA VALENTINE	22		
- AVIVA	950		
- CM-CIC BAIL	153		
Total	3 447		

Le 03/06/2020
CARQUILLE VALERIE Présidente



SAS A2M
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 Euros
Siège social : 2 route de Châtillon - 25870 CHATILLON-LE-DUC
R.C.S. BESANCON B 812 536 910
SIRET : 812 536 910 00019

REÇU PAR COURRIER

LE 28 JUL 2020

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON

RAPPORT DE GESTION
De la Présidente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous soumettons ce rapport de gestion afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Restauration

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Au regard des difficultés rencontrées depuis le 1er janvier 2020, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de l'entreprise pour les raisons suivantes :

- la démission du cuisinier a occasionné la fermeture du restaurant pendant les fêtes de Noël avec la problématique de repositionnement de la gamme du restaurant à la réouverture. Restaurant désormais assimilé à une brasserie plutôt que restaurant semi-gastronomique antérieur. Ce changement de gamme a engendré une baisse substantielle de chiffre d'affaires car la typologie brasserie est adaptée pour fonctionner le midi en zone industrielle plutôt que le soir où le chiffre d'affaires n'est plus au rendez-vous.
- la reconstitution de l'équipe cuisine constituée de personnes n'étant pas de la profession et ayant des plannings chargés en raison de leur activité professionnelle annexe laisse entrevoir des difficultés pour maintenir l'activité du restaurant.
- les malfaçons relatives au bâtiment dans lequel le restaurant est locataire, qui font actuellement l'objet d'un litige juridique imposeront une fermeture sur la période subséquente de 6 mois au moins et sont de nature à mettre en péril la pérennité de l'entreprise.
- Enfin la crise sanitaire a imposé des conditions de réouverture en juin 2020 qui ne permettent pas d'être satisfaites et qui décalent la reprise d'activité de ce restaurant.



- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 Décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

Qu'une crise sanitaire est survenue mais n'a pas fait l'objet d'ajustement financier dans les comptes arrêtés au 31 Décembre 2019.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement en dehors de la gestion courante.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 le chiffre d'affaires s'est élevé à 594 992 Euros.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 157 863 euros.

Le montant des cotisations y afférent a été de 36 968 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 574 244 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 32 522 Euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde nul des produits et frais financiers, il s'établit à 32 522 Euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 391 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 4 937 Euros,

L'exercice clos le 31 Décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 27 976.04 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 27 976.04 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Autres réserves	27 976.04 Euros
-----------------	-----------------

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les montants du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE
2016	37 000.00
2017	52 500.00
2018	58 000.00

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Néant.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir statuer sur le rapport spécial de la Présidente décrivant les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau Code de Commerce et renouvelées au cours de l'exercice écoulé, et d'approuver lesdites conventions.

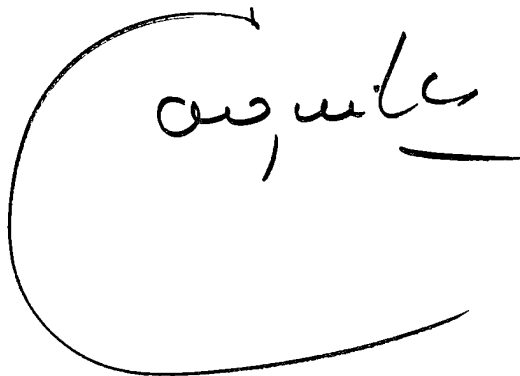
PRESIDENCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons aussi de bien vouloir fixer la rémunération de la Présidente.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Présidente



SAS A2M
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 Euros
Siège social : 2 route de Châtillon - 25870 CHATILLON-LE-DUC
R.C.S. BESANCON B 812 536 910
SIRET : 812 536 910 00019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

De l'exercice clos le 31 Décembre 2019 REÇU PAR COURRIER

LE 28 JUL 2020

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANCON**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de 27 976.04 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Autres réserves

27 976.04 Euros

La Présidente

